

LA CHASSE À COURRE

Die Franzosen sind passionierte Jäger. So ist es nicht verwunderlich, dass Präsident Macron die Jagd zu einem Teil des Kulturguts erklärt hat und für die Beibehaltung der Hetzjagd ist.

MOYEN

Les images, filmées avec un téléphone, ont circulé partout: un cerf, réfugié dans un jardin; autour, les chasseurs qui veulent le faire sortir pour le tuer, et les habitants du quartier qui s'interposent pour protéger l'animal. Cette scène de chasse à courre – appelée aussi «vénerie» – a choqué l'opinion publique. Elle a aussi relancé le débat sur une tradition aristocratique vieille de 600 ans. Aujourd'hui, plus besoin d'appartenir à la noblesse, l'activité s'est démocratisée dans la grande bourgeoisie. Ainsi, il est possible d'assister à une chasse à cheval bien sûr, mais aussi à pied, à vélo ou en voiture. Pourtant, elle est de plus en plus critiquée: d'après un sondage, 84 % des Français sont contre.

Leurs arguments sont nombreux. Cette pratique est «cruelle» et «barbare», selon les défenseurs des animaux. Les chiens des chasseurs poursuivent pendant des heures l'animal avant de le tuer. Le son des cors, les cris des chasseurs et les aboiements des chiens sont aussi une nuisance pour tous les autres animaux de la forêt. Enfin, les promeneurs ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils se baladent en forêt le dimanche.

S'attaquer à la chasse à courre, c'est s'attaquer à la chasse. Or, celle-ci est le deuxième sport le plus pratiqué en France, après le foot. Elle rapporte chaque année 2,3 milliards d'euros à l'État, et permet de maintenir 27 800 emplois. Les chasseurs représentent 1,2 million d'électeurs et forment un puissant lobby. Les politiques font donc très attention à ne pas se fâcher avec eux. Les chasseurs expliquent qu'en tuant les animaux, ils assurent l'équilibre de la faune. De plus, la chasse à courre ne tue finalement que 5 000 animaux par an, contre 30 millions d'animaux tués

par la chasse au fusil. Six animaux sont concernés en France: le chevreuil, le cerf, le sanglier, le renard, le lièvre et le lapin. La vénerie est interdite en Allemagne depuis 1936, en Belgique depuis 1995, en Grande-Bretagne depuis 2005. Mais elle risque de perdurer en France. Emmanuel Macron défend son maintien, au nom de la protection du patrimoine français. Des députés de l'opposition proposent régulièrement des projets de loi contre ce loisir. De même, de nombreuses associations, comme la Fondation Brigitte Bardot, la SPA (Société protectrice des animaux) ou la Fondation 30 Millions d'Amis, protestent contre ce sport. Sans succès. Nicolas Hulot, l'ex-ministre de l'Écologie, parle d'une pratique qui le «heurte profondément». Il aurait pu certes l'interdire, mais il n'a pas osé passer à l'action: «La France, qui a été historiquement associée à la chasse à courre, n'est pas encore prête à l'abandonner.»

la chasse à courre
- die Hetzjagd

le cerf [sɛʁ]
- der Hirsch

se réfugier
- flüchten

s'interposer
- dazwischentreten

la vénerie
- die Hatz

la grande bourgeoisie
- das Großbürgertum

le sondage
- die Umfrage

le défenseur
- der Fürsprecher

poursuivre
- verfolgen

le cor [kɔʁ]
- das Horn

l'aboiement (m)
- das Bellen

la nuisance [nɥizãs]
- die Belästigung

or [ɔʁ]
- nun aber

rapporter
- einbringen

maintenir [mɛ̃niʁ]
- aufrechterhalten

se fâcher
- sich überwerfen

assurer
- sicherstellen

l'équilibre (m)
- das Gleichgewicht



CAMILLE LARBEY, journaliste indépendant originaire de Charente, est correspondant à Paris pour Écoute depuis août 2011.

le chevreuil [ʃœvrœj]
- das Reh

le sanglier [sɑ̃glije]
- das Wildschwein

le renard [ʁənɑʁ]
- der Fuchs

le lièvre [ljœvr]
- der Hase

le lapin
- das Kaninchen

perdurer
- fortbestehen

le maintien [mɛ̃tjɛ]
- die Beibehaltung

le patrimoine
- das Erbe

le projet de loi
- der Gesetzentwurf

le loisir [lwazjɛʁ]
- das Hobby

heurter [œʁte]
- erschüttern

profondément
- zutiefst

